

quel point les différens entre les deux Puissances sont encore loin d'être terminés, car une des ressources du gouvernement pour se procurer de l'argent, étant de déposer ou de faire étrangler les grands pour pouvoir s'emparer de leurs successions, qui sont pour la plupart immenses, ou de les obliger à donner de grosses sommes afin d'être de nouveau confirmés dans leur emploi, il a été infinué tout nouvellement à l'Hospodar de la Valachie de demander de la Porte une nouvelle installation dans son poste, vû que nombre de Grecs ambitionnoient sa place; sur quoi ce Prince a fait remettre au gouvernement par son agent 500 bourfes (250,000 piaftres) & il a été aussi - tôt de nouveau confirmé dans son poste. Cette démarche de la Porte ne peut qu'infiniment déplaire à la cour de Russie, lorsqu'on se rappelle qu'elle a long-tems insisté d'insérer dans le dernier traité de paix, que dès que les Princes de Moldavie & de Valachie auroient été une fois installés, ils jouiroient paisiblement de leur dignité jusqu'à leur décès, sans devoir être de nouveau confirmés, & quoique la Porte ait sçu prévenir que cet article fût inséré dans le dit traité, la cour de Russie prétend avoir une lettre du Grand-Visir, alors en place, dans laquelle il accorde cet article; mais la Porte a toujours fait semblant de douter de l'authenticité de cette lettre. En attendant, il paroît que la Porte ne compte pas beaucoup elle-même sur le succès des nouvelles négociations que l'on